



eplefpa
Flandres



Statut : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles sous tutelle du MASA

2 Sites : Lomme et Dunkerque **Effectif en personnels** : 161



Centres constitutifs : LEGTPA / LPA / CFPPA-UFA / Exploitation horticole et maraichère en AB (Lomme) – Exploitation horticole en reconversion (Dunkerque)

Apprenants : 346 Scolaires 268 Apprentis 80 000 heures stagiaires adultes



CultureFormation

eplefpa
Flandres



Domaines de compétences : Aménagements Paysagers / Elagage / Terrain de sports
Gestion des Milieux Naturels et de la Faune / Horticulture et Maraichage / Animalerie et
Commerce

Formations dispensées : 3ième -CAPA- BPA- BP- BAC PRO- CS- BTS

Axes de développement: Création d'un plateau technique enherbé « support golf »
Labellisations des parcs paysagers et de l'exploitation
Génie écologique
Espaces d'Initiatives Partagés sur les systèmes alimentaires –
Drive fermier – e-commerce agricole- agroforesterie et
permaculture en expérimentation.
Agriculture urbaine



eplefpa
Flandres

CultureFormation



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

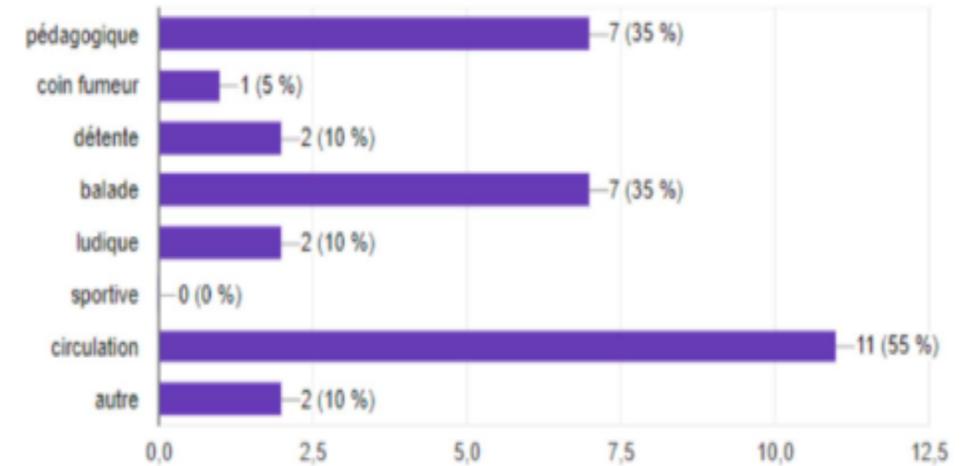


Région
Hauts-de-France

- La superficie de l'établissement est de 10 Ha
- un parc paysager de 3.24 Ha
 - une exploitation horticole et maraîchère de 4.62 Ha



Analyse des usages du parc paysager par les étudiants de BTSA Aménagements Paysagers

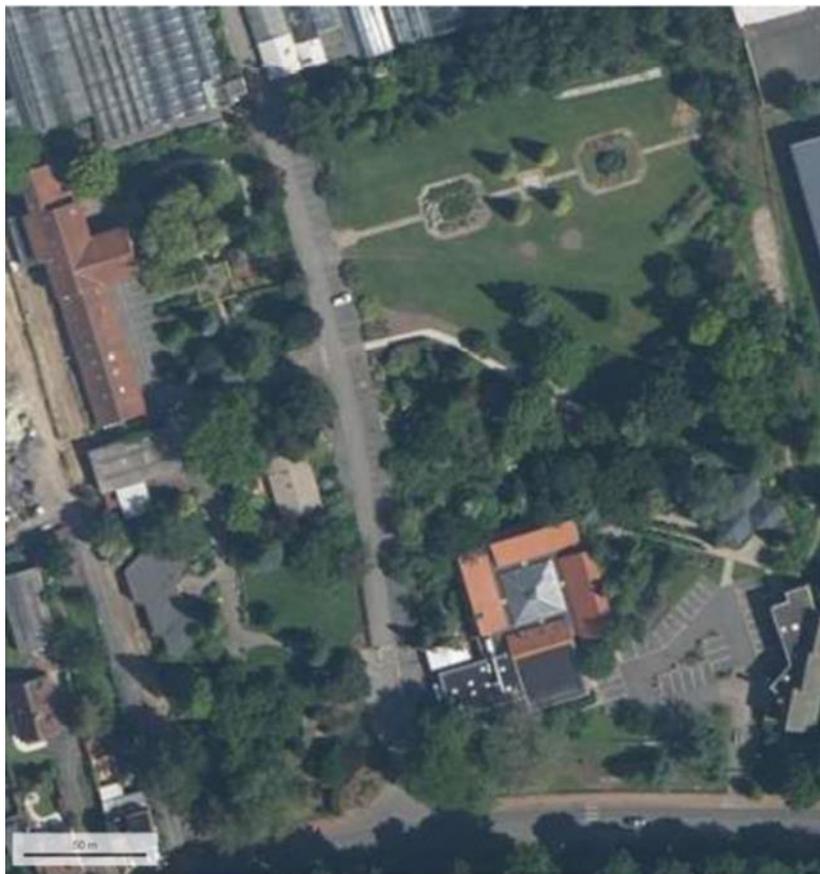


Graphique de l'utilisation du parc.

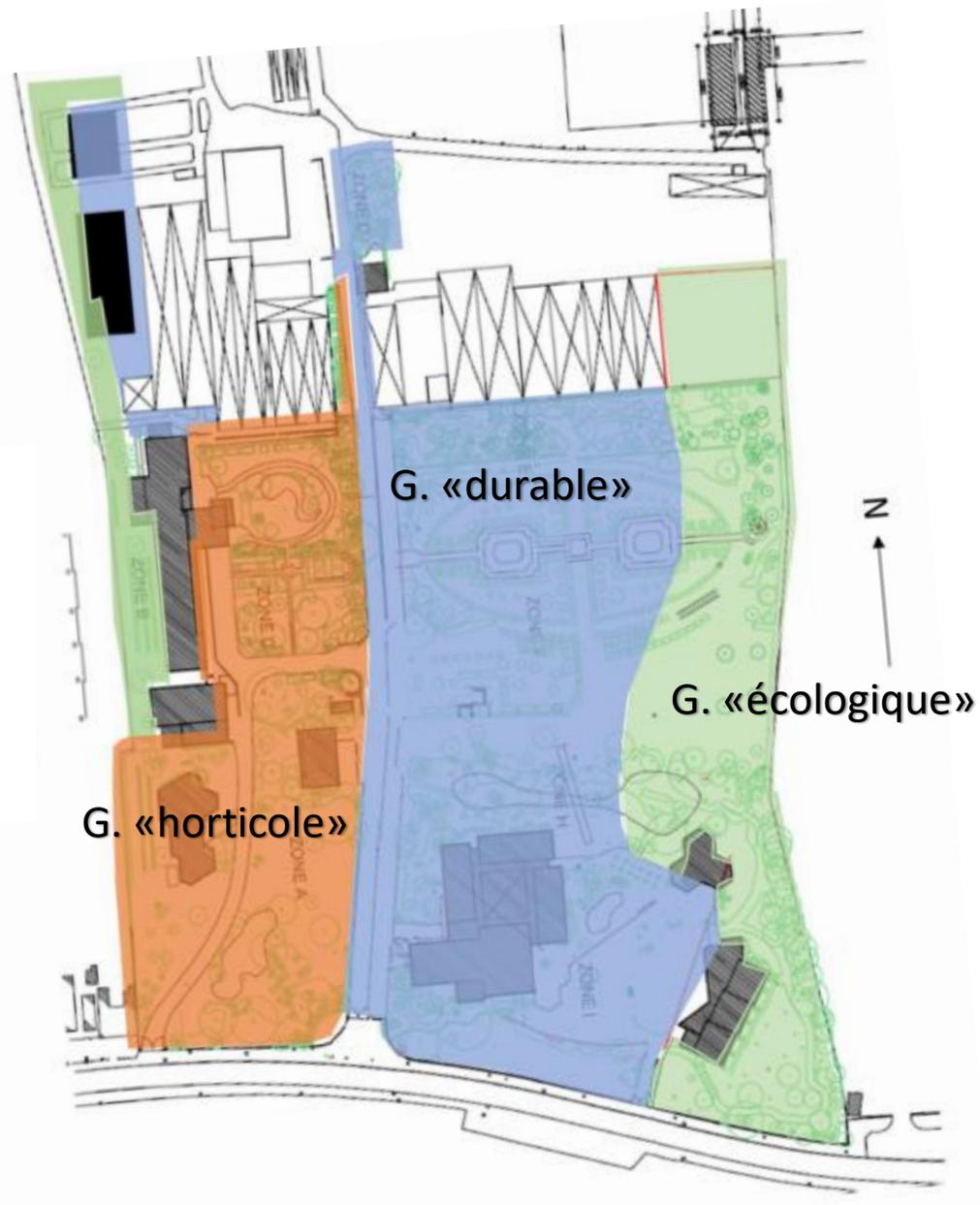
Source : Questionnaire Google Form réalisé par les BTSA AP.

La gestion différenciée sur le site

trois typologies,



Historiquement (20 ans)





Gestion horticole

- Palette végétale ouverte, annuelles autorisées
- Pas de restriction des modalités de taille
- Tonte à 6 cm / tout entretien nécessaire possible
- Gazons de poacées, placage possible
- Sol nu temporairement autorisé
- Intrants autorisés
- Tous revêtements autorisés / PMR obligatoire

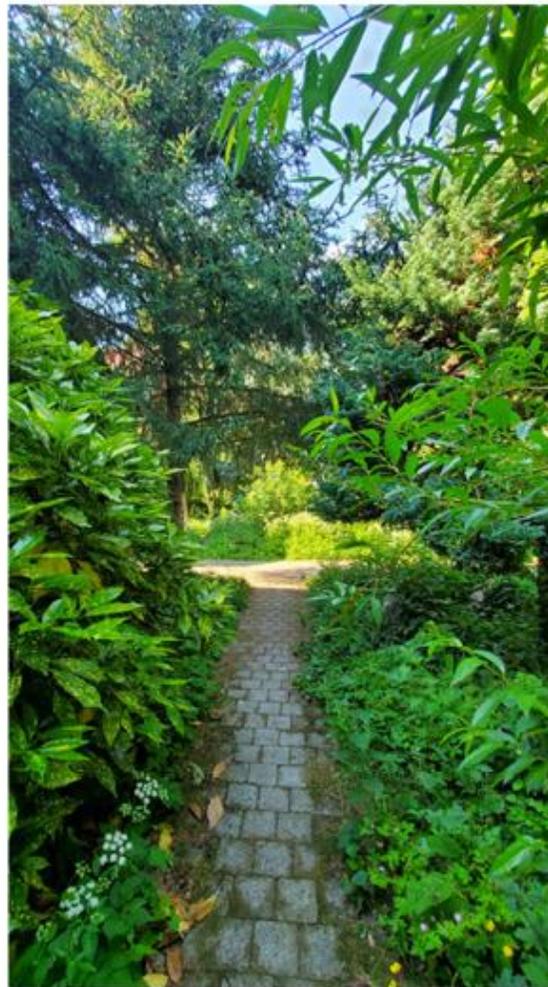
Mode de gestion qui permet une « domination » de la « nature » par l'homme afin de maintenir l'image d'espaces soignés et fleuris. L'entretien est intensif.

Toutes les techniques sont possibles dans le respect des diverses règles actuellement en vigueur.



eplefpa
Flandres

Gestion durable



Gestion durable

- Palette végétale ouverte mais adaptée au contexte et avec intérêt écologique
- Taille douce privilégiant ports naturels
- Tonte à 10 cm / tolérance adventices / pas d'intrants
- Sol nu et arrosages interdits
- Revêtements locaux et perméables / PMR dès que possible
- Accueil de la faune

Gestion qui permet de faire coexister les besoins humains et une « nature » plus libre qui peut s'exprimer parfois librement.

L'entretien est présent mais raisonné afin de préserver les ressources, de veiller à l'intégration paysagère des aménagements, de prendre en compte la biodiversité...



eplefpa
Flandres

Gestion écologique



Gestion écologique

- Palette végétale indigène, vivace, à fort intérêt écologique
- Végétation spontanée favorisée
- Trame verte et bleue
- Taille uniquement pour sécurité, voisinage, sanitaire
- Pelouse diversifiée et flore spontanée
- Tonte annuelle à 8 cm avec exportation
- Sol nu absents, restriction circulation si besoin
- Revêtements locaux démontables

Gestion qui respecte les rythmes naturels de la flore et de la faune. Elle a pour objectif d'accroître la biodiversité.

On élimine tout le superflu pour faire avec ce qui est présent, on observe et on intervient au minimum uniquement pour conserver la fonction d'un espace et maintenir sa sécurité.

Les circulations piétonnes perméables



Les circulations piétonnes imperméables



Les stationnements uniquement sur surfaces imperméables



Gestion des sols

- Perméable / imperméable
- Pas de sol nu (densité plantation, couvre sol, paillages organiques)
- Forte fertilité

Couvre sol et densification des plantations



Paillages organiques (BRF) ou enherbement



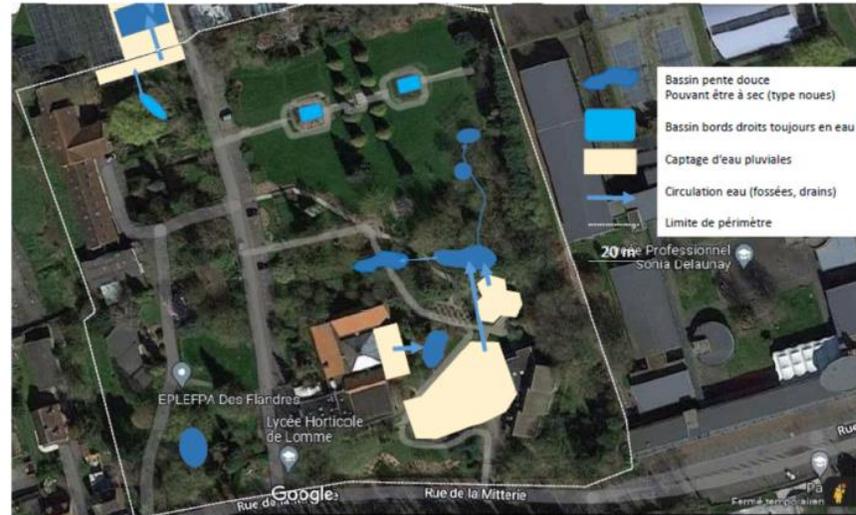
eplefpa
Flandres

CultureFormation



Gestion de l'eau

- Récupération d'une partie des pluviales
- Infiltration à la parcelle
- Développement de milieux inféodés à l'eau
- Amélioration sur le reste



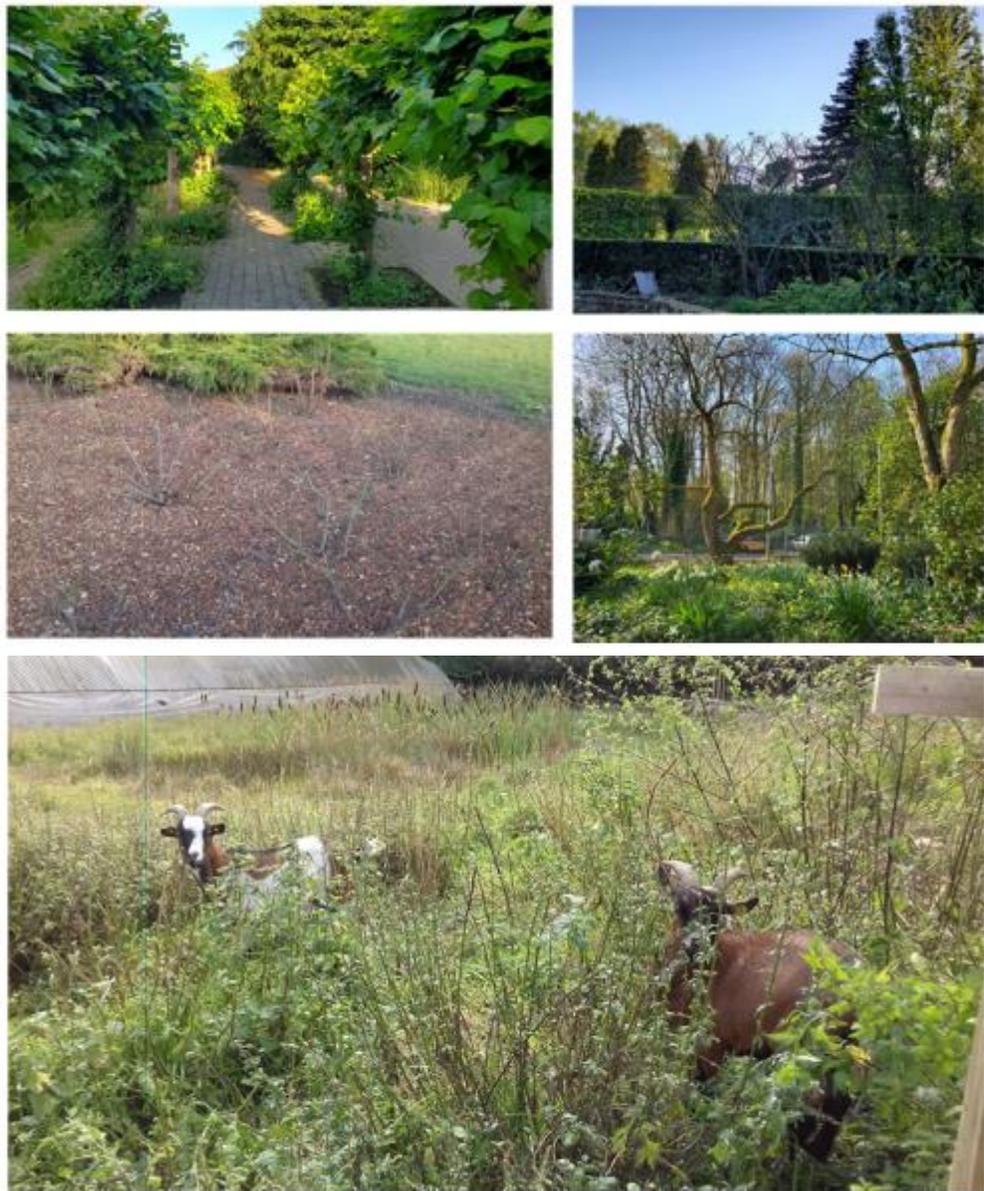
Pas d'irrigation sur le parc
Pas de remplissage des bassins



Gestion de la biodiversité

- Suivi : inventaires étudiants et LPO (parc et exploitation sont refuge LPO)
- Adaptation des activités / interventions en fonction des reproductions et toujours en « pas japonais »
- Zones de refuge et pose de nichoirs
- Evolution des « points d'équilibre »
- Végétal local autant que possible





Gestion des rémanents et déchets non-organiques

- Rémanents
- Compostage
- Eco-pâturage
- Déchetterie

Compost maison





eplefpa
Flandres

CultureFormation

Le parc paysager : un élément structurant de l'établissement / partagé par toute la communauté éducative/ ouvert sur son territoire/ terrain d'application des formations et du développement de pratiques horticoles et paysagères durables à destination des apprenants et des professionnels

En obtenant le label Ecojardin, l'établissement s'inscrit dans une démarche de progrès et d'excellence, de valorisation et de promotion de son site sur son territoire et auprès de ses partenaires.